



extrêmes, les habitants du village de Haapape sont arrivés, et, comme, la plupart des hommes étaient morts, les femmes et les enfants ont salué la main à mettre dans l'épaule à l'eau. Ces deux personnes, sans la conduite d'un Rōmetua, à l'indigène Vātāne, ont alors suivi nos deux hommes et la voie qu'ils ont menée à la rivière Veine.

Le zon signale, Monsieur le Commissaire Imperial, la grande courageuse et dévouée du chef Rōmetua, ainsi que le rôle de tous les habitants du village, qui ont montré le plus grand intérêt pour nos hommes. La mer était alors furieuse sur le banc du Dauphin ; nos hommes y auraient probablement péri sans le secours des habitants en général et le Rōmetua en particulier.

Renvoyez au Commissaire le Commandant et Commissaire Imperial, l'assurance de ma haute considération.

Le Comte, émigré  
commandant de la division aérienne  
de l'océan Pacifique,  
G. CLOUE.

ta/o. I reira ho rá ra te tae raa mai to taau oire ra to Haapape, e no te mea e, te fei te rabi te meau vahine e te maa tamari i te ras i na vaa e piti i raro i te miti. O taaa na vaa e piti i raro, fita fantea i to Roopetua raus o Vātāne, ho eti te taau taae mai i to taau taae taae mai i te poia e, e no taau mai i Teahu.

Te faite atu nei au ia co, e te Auvaha o te Europa, i te hanpo ra matua ore e te taau oire o ta tavaaa ra o Roopetua, e te ito ia oia ho o te taau, taau o taau oire ra, o tel röhi niae i te imi ras i te ora no ja taau mai taa. E midu huu miti moa 'tu to Huripapa i taau mahana ra, e taau tauru hu e te taau 'tao o moa oire ra, o Roopetua ra tei, har, o poie atu o taau na taau ra.

A furi jasi, e to Tomanaa, te Auvala o te Europea, i te tapio o tu aroha.

Te Atuauea,  
Tō Tomanaa i te moa oire formai  
i te Moaa Paitaa,  
G. CLOUE.

Cette semaine a vu enfin le terme de la saison sèche. L'agriculteur est désormais rassuré sur l'avvenir des récoltes. La nuit dernière, entre autres, a été signalée par une pluie torrentielle qui n'a commencé à diminuer que vers les six heures du matin. En ce moment, abondance d'eau ne peut naître.

#### FAITS DIVERS

Le parlement anglais a adopté, non sans quelque opposition, un projet de loi édictant des peines assez sévères contre quiconque, à certaines époques, tuera des oiseaux de mer dans le voisinage des côtes. Cette loi a été rendue à la sollicitation des marins, auxquels les oiseaux de mer ont épargné bien des naufrages.

Par leurs cris, que l'on pourrait presque croire dirigés par une intelligence sympathique à l'homme, ces animaux accusent pour que toujours les navigateurs égarés dans les brûlards des approches de la terre. Ne votons pas résister à ces vives bénédicções, indispensables au milieu des brumes dont l'archipel britannique est si souvent environné ?

Voilà un cas à ajouter à la longue nomenclature de ceux dans lesquels l'homme trouve dans la nature animée des précieux auxiliaires dont il priverait le vandalisme d'imputables chasseurs.

Le Straits Observer, qui se publie à Singapour, confirme la nouvelle de la cession par le Danemark à l'Angleterre des îles Nicobar, situées à l'entrée du détroit de Malacca entre les 6° et 9° de latitude nord.

Ces îles sont montagneuses ; le climat est très-malsain pour les Européens. Elles dépendront du gouvernement de l'Inde et seront administrées par le commissaire des îles Andaman.

On lit dans l'International : La Société clinique de Londres, désirant honorer la mémoire d'un des plus illustres de ses membres, feu le professeur Faraday, a fondé, en souvenir de lui, une médaille d'or qui sera décernée, à des intervalles indéterminés, à tout chirurgien étranger qui se sera distingué à un haut degré par les progrès qu'il aura fait pour la science. Une seconde condition attachée à cette distinction est que le médaillé consent à prononcer un discours de réception en présence de la Société.

Cette médaille vient d'être décernée pour la première fois à un savant français, M. Dumus, secrétaire de l'Académie des sciences, secrétaire, ex-ministre de l'instruction publique. On connaît ses travaux, les services qu'il a rendus en contribuant, par ses recherches, à établir les principes de la classification clinique ainsi que la théorie des équivalents atopiques, des volumes des vapeurs, de la nutrition animale, etc.

Un musée de timbres-poste a été installé dans une des salles du hôtel des Monnaies, à Paris, par les soins de M. Dumus, président de la commission des monnaies.

La collection des timbres-poste de France est complète.

Voici d'abord les timbres créés sous la seconde république : ils sont de 1 fr., de 46 c., de 23 c., de 29 c., de 13 c. et de 10 c. ; puis viennent les timbres de Napoléon III, formant deux émissions. Les derniers ont la face laurée et sont *postaillés*, amélioration qui rend inutile, pour les découper, l'emploi de ciseaux. L'idée des timbres *postaillés* a été empruntée à l'Angleterre.

Une case momentanément inoccupée est destinée à recevoir les timbres de cinq francs, dont la création est décidée depuis déjà quelque temps, mais qui n'ont pas encore paru. Il est probable que l'on s'en servira pour comme timbres d'affranchissement ; mais ils serviront d'une manière utile pour l'envoi de petites sommes d'argent.

Il y a également dans ce petit musée les timbres des colonies, avec l'aigle aux ailes épployées, ainsi que tous les timbres mobiles pour effets de commerce, depuis ceux de 5 c. jusqu'à ceux qui coûtent 10 francs.

On écrit de New-York : Une instruction judiciaire assez intéressante, qui se poursuit depuis plusieurs semaines devant le juge Dowling, vient de se terminer par un arrêt de non-lieu. Le prévenu était M. Mumler, artiste photographe, qui a acquis une assez grande notoriété à Boston et à New-York pour ses photographies dites spiritiques. Voici de quoi il s'agissait :

Un client possédait devant l'instrument de M. Mumler, et il arrivait souvent que son portrait était accompagné, sur la carte photographique, d'une figure vaporuse, dans laquelle il reconnaissait ou ne reconnaissait pas l'image de quelque personne vivante, dont il avait été séparé par la mort. Quelques-uns se montraient satisfaits, d'autres

ne l'étaient pas. C'est un des derniers qui a signalé M. Mumler à la justice.

Une douzaine de témoins à charge ont déposé contre le prévenu. Les uns se plainaient de n'avoir pas obtenu du lui ce qu'il leur avait promis ; les autres étaient des artistes ou des hommes de science, qui cherchaient à établir qu'on peut obtenir par des moyens artificiels, faciles à dissimuler, les doubles images qui avaient fait la réputation de M. Mumler. Mais celui-ci a produit un nombre au moins égal de témoins qui se déclarèrent enchantés des photographies spiritiques de cet artiste, ou démontrent scientifiquement qu'on ne peut pas établir par aucun artifice des résultats pareils à ceux qu'il produisait.

On peut prouver une affirmation, mais il est impossible de prouver une négation. C'est ce qu'a reconnu le juge Dowling, en déclarant que bien qu'il ne crut pas à la sincérité de M. Mumler, il ne trouvait dans les témoignages rien qui démontrait l'impossibilité de produire des photographies spiritiques.

Cette décision, qui a mécontenté beaucoup de gens, a été accueillie avec joie par les spiritiques, qui étaient fort nombreux à l'audience. Parmi eux qui avaient été appellés comme témoins à décharge, on cita le juge Edmonds, un des premiers légitimes de New-York, et l'un des plus fervents adeptes du spiritualisme, et M. Andrew J. Davis, le célèbre auteur des *Révélations de la nature*.

Depuis quelques soirées, dit le Manchester Examiner, une foule innombrable assiège l'hôtel d'Angleterre, d'après le bruit ayant cours qu'en revenant à chosir l'un des deux caisses les plus populaires de Manchester, vis-à-vis la gare du chemin de fer de Londres, pour y faire des apprivois nocturnes. Depuis cinq semaines, les personnes qui logent à l'hôtel sont réveillées et troubées toutes les nuits par des bruits inexplicables. A peine les domestiques de l'hôtel sont-ils couchés que l'on entend une, deux, trois et même toutes les sonnettes et cloches de l'hôtel tinter à la fois (il y en a 15). Souvent on a fait des rondes de surveillance sans rien découvrir. La sonnerie cessait lorsque et tout à fait, et l'on n'entendait plus rien. Mais aussitôt qu'elles étaient remises les horloges étaient de nouveau dans l'hôtel, les bruits étranges revoyaient presque aussitôt de plus belle.

Il y a huit jours, on a fait venir des serruriers qui ont visité toutes les serrures de l'hôtel, et l'après-midi de ce jour, on a cru que l'esprit s'était fatto échapper pour tout de bon, que pendant toute la nuit le silence a été parfait. Toutefois, dans la nuit de vendredi à samedi, en dépit des visites des serruriers et de la surveillance des policiers, la sonnerie a recommencé. On peutard avoir rencontré dans les escaliers de l'hôtel un être extraordinaire avec un vêtement noir fantomatique ; deux policiers et un jeune garçon qui l'ont rencontré ont été si épouvantés qu'ils n'ont pu décrire de renseignements.

De tout le personnel de l'hôtel, c'est la cantinière qui a été la plus effrayée. Cette femme a cru devoir renoncer à sa place, pourtant lucrative, et de plus elle est tombée gravement malade. Tous les soirs, à minuit exactement, les cloches résonnent par centaines aux portes de l'hôtel, désireux de faire connaissance avec le revenant fantomatique. Celle cantinière et cette exigence pour être mis en rapport avec l'esprit sont très-profitables au maître de l'hôtel, qui leva très-cher ses escadres et ses couleurs.

#### Les vins français.

Les quantités de vins français expédiées en Angleterre pendant l'année 1868 présentent une augmentation considérable, par rapport à l'année précédente. Elles se sont élevées, en vins rouges, à 3,468,860 gallons, et à 1,276,581 gallons en vins blancs, ensemble 4,715,441 gallons, ou 215,443 hectolitres. C'est environ un million de gallons de plus qu'en 1867. Jamais, depuis la mise en vigueur du traité, et à l'exception de la seule année 1863, l'importation des vins français n'avait cessé de suivre une marche progressive, mais jamais aussi le progrès n'avait été aussi sensible, aussi marqué que l'année dernière. De 1861 à 1867, l'importation des vins avait quadruplé ; si l'on reporte à la première de ces deux dates, elle atteint aujourd'hui le quintuple. Ce sont principalement les vins rouges qui ont profité de ce succès d'importation. L'augmentation est plus forte sur les vins de Bourgogne, du Beaujolais et du midi, que sur les vins du Bordelais, mais elle est cependant commune à toutes les espèces, et elle subsiste aussi bien sur les vins en fûts que sur les vins en bouteilles.

La consommation ne reste en rien inférieure à l'importation pendant le cours de l'année dernière. Elle s'élève à 3,323,200 gallons de vins rouges et à 1,176,731 gallons de vins blancs, ensemble 4,504,931 gallons ou 201,388 hectolitres. Ce qu'il est toujours intéressant de rappeler, c'est la part de la consommation des vins français dans l'ensemble de tous les vins. Tandis qu'elle n'était que de 8/0 0/0 en 1858 et 9/0 0/0 en 1859, elle s'élève à 15/0 0/0 en 1860, à 20/0 0/0 en 1861, à 21/0 0/0 en 1862, à 23/0 0/0 en 1863, et elle atteint 28/0 0/0 en 1868. Nous avons constamment pris l'avance sur nos grands rivaux, les vins de Portugal et d'Espagne. La consommation générale augmente chaque année en Angleterre, mais surtout à notre profit et dans une proportion beaucoup plus forte que pour les vins d'autre provenance.

En résumé, il est permis de constater que les vins de France entrent de plus en plus dans la consommation. Nos grands crus n'y ont rien perdu de leur réputation, ni de leur débit, et l'on voit aujourd'hui parmi sur le marché les vins du Midi et les vins du Beaujolais, qui sont particulièrement recherchés en Angleterre. Le vin français n'est plus, comme il y a dix ans, une boisson de luxe ; il devient et il tend à devenir, pour un grand nombre, une breuvage hygiénique de tous les jours... Il existe encore en Angleterre ce根基 que les vins français sont des vins légers qui ne doivent être buis qu'en été ; aussi les appelle-t-on *Summer wines* ; malgré cela, nos vins sont mieux appréciés de jour en jour, et le progrès que l'on a signalé jusqu'ici est le plus sûr indice du développement continu de cette branche de commerce dans l'avenir. (Extrait des documents destinés aux Annales du commerce extérieur.)



**Voyage au pôle nord.**

Oncent de Glasgow, le 15 mai : il est récemment parti de Glasgow pour les îles polaires une expédition privée qui a éveillé l'attention, non seulement en Ecosse, mais dans le reste du Royaume-Uni.

La *Diana*, c'est le nom du bâtiment affecté à cette nouvelle exploration des régions arctiques, sort des chantiers de la Clyde. C'est un navire à hélice, gréé en trois-mâts, qui participe tout à la fois au travail de trauscane et du baleinier, et présente tous les aménagements pratiques pour la navigation spéciale à laquelle il est destiné.

Construit en fer et en bois, et garni à l'extérieur d'une quinzenne en bois de fer pour le protéger contre les glaçons, il mesure 35 mètres 5 centimètres de longueur, sur 6 mètres 40 centimètres de largeur ; il est muni de deux machines à condenseurs de vingt chevaux, force nominale ; il est enfin pourvu, dans sa partie centrale, de deux compartiments étanches de grande dimension pour l'emmagasinement des huiles de phoque et de baleine qui, à défaut d'autre combustible, doivent servir à l'alimentation de ses machines.

M. J. Lamont, qui a fait construire la *Diana* à ses frais pour cette expédition, est un propriétaire de l'Ecosse qui a représenté le comté de Bute dans le dernier parlement, et qui s'est fait connaître, il y a quelques années, par une campagne dans les mêmes parages, dont il a publié le récit.

L'équipage de son yacht, qui est approvisionné pour deux ans au moins, comprend 14 hommes, et 12 personnes toutes moins distinguées dans les mers polaires, et il commandé par un capitaine qui n'a pas fait lui-même moins de onze voyages dans ces régions. Il emmène en outre avec lui un peintre et un chirurgien qui est resté, l'an dernier, plusieurs mois enfermé dans les glaces avec l'équipage d'un navire baleinier auquel il était attaché.

Soit qu'il s'applique à trouver le passage du pôle nord, soit qu'il se borne à la chasse ou à la pêche des animaux de ces parages, M. Lamont tente une entreprise dont les résultats pourront justifier l'intérêt qu'il a provoqué dès présent.

**NOUVELLES MARITIMES**

(Extrait du *Sydney Mail* du samedi 11 septembre 1869.)

## ARRIVÉES DU 5 SEPTEMBRE.

**Cyclone.** Trois-mâts de guerre français, 2 canons, capitaine Antiquetave, parti de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) le 28 août. Passagers : Mme Maret,夫人, et deux autres.

**Somme.** Transport de guerre français, 6 canons, capitaine Dufresne, parti d'Hobart Town le 31 août, 69 passagers.

(Extrait du *Sydney Morning Herald* du 13 septembre 1869.)

## ARRIVÉES DU 26 SEPTEMBRE.

**Somme.** Transport de la marine impériale, pour la Nouvelle-Calédonie.

**ANNONCES ET AVIS DIVERS.**

**Le sousigné, étant au point de se rendre en Europe, pris ses débâcles de solder leurs comptes respectifs dans le plus bref délai ; les personnes ayant des créances sur lui sont également invitées à les présenter pour en recevoir le montant.**

Papeete, 28 octobre 1869.

J. BRANDER.

Papeete, 28 octobre 1869.

J. BRANDER.

286-0120-1

**Les sousignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils sont disposés à donner des leçons d'anglais et de français, à faire le recouvrement de créances, à tenir les livres, et à dresser tous types de factures. Le tout à des conditions raisonnables.**

H. L. GERARD,  
269-Hotel 1.  
W. KENNEDY.

**The undersigned, being about to proceed to Europe, request persons indebted to him to pay their respective accounts ; and all persons having claims against him are requested to present them for payment.**

Papeete, October 28, 1869.

J. BRANDER.

286-0120-1

**The undersigned beg to inform the public that they are prepared to give lessons in French and English, collect bills, keep books, make out accounts, and provide crews for ships on moderate terms, and with punctuality and dispatch.**

M. L. GERARD,  
W. KENNEDY.

**The creditors of the late J. Lamphear are requested to send their claims to P. Herley, Alimano, Papeete, Oct. 15, 1869.**

286-0120-1

**Parties indebted to the estate of the late Andrew Gibson, Esq., are respectfully informed that the executors are in the hands of Mr. John Osborne for collection, by order of the trustees, Messrs. Byrnes and Dunnett.**

Papeete, Oct. 15, 1869.

286-0120-1-3-3

**EN VENTE A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT, à avance Sainte-Anne :**

**LE MESSAGEUR DETARIFIÉ**, feuille hebdomadaire, paraissant tous les samedis à 3 heures du soir. Prix du numéro : 0 fr. 50.

**PRIX DE L'ABONNEMENT ! PRIX DES ANNONCES !**

Par an... 14 fr. 00 Pour les 20 premières lignes, la ligne, offr. le

dit mois... 10... 00 au-delà de 20 lignes, la ligne... 0... 25

Trois mois... 6... 00 Annonces et renouvelles, tout pris.

**LE BULLETIN OFFICIEL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE** Prix, le numéro... 1 fr. 00

(Les conditions d'abonnement sont les mêmes que pour le *Messager*.)

(Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au sous-chef de l'imprimerie, ainsi que les divers travaux à exécuter pour le compte des particuliers.)

## NOUVELLE-CALÉDONIE—MATÈRES DANS LE PORT DE NOUMÉA LE 8 AOÛT.

Navires de guerre en rade. *Guichen*, *Mareuil* et *Bonite*.

Navires marchands.... Bricks anglais *Hannah* et *Broadfield*, grecque anglaise *Donald McLean*, caboteurs *Ville-de Nouméa* et *Union*.

**MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉETE**

Du vendredi 22 au jeudi 28 octobre 1869 inclus.

## NAVIES DE GUERRE ARRIVÉES.

22 oct. Arct. à bâbord *D'Entrecasteaux*, commandé par M. Prouhet, lieutenant de vaisseau, ven. de Nouméa le 1. jour, ayant à bord le contre-amiral Clerc, commandant en chef la division navale de Nouméa, le Commandant Commissaire Impérial, et plusieurs officiers.

23 oct. *Aviso à bâbord* *Léonidas Piquet*, commandé par M. Marc Saint-Hilaire, lieutenant de vaisseau, ven. de Nouméa le 1. jour, ayant à bord le contre-amiral de la Flotte *Pomare* et un grand nombre d'indigènes de Raita.

25 oct. Transport à roues *Dorey*, commandé par M. de Saussac, lieutenant de vaisseau, ven. de Tumut.

## NAVIES DE COMMERCE ARRIVÉES.

25 oct. Grel. anglaise *John Burgoine*, de 111 ton., cap. Dunn, ven. de Sydney en 40 jours ; 2 passag. M. Hill, John Moore, anglais.

25 oct. Grel. du Protect. *Taymara*, de 21 ton., cap. Ellacott, ven. de Huahine en 25 jours.

## NAVIES DE COMMERCE SORTIES.

22 oct. Grel. de Nouméa *Glorious*, de 21 ton., cap. Mahieu, all. aux îles sous le vent ; 14 passag. indigènes.

22 oct. Grel. du Protect. *Fauste*, de 49 ton., cap. Daniel Saway, all. à Asua.

22 oct. Cab. de la *Princesse*, de 19 ton., cap. J. W. McGrath, all. à Papeete et aux Marquises ; 14 passag. MM. Pousquiberg, François, Manot, américain, Lazar, sa femme et 1 enfant, chinois, et 9 indigènes.

25 oct. Grel. du Protect. *Hope*, de 20 ton., cap. Brothers, all. aux îles Carmilles.

28 oct. Grel. du Protect. *Action*, de 20 ton., cap. Vincent, all. à Papeete et de là à Tahiti et Rurutu.

## BÂTIMENTS SUR RADE.

## DE GREEVE.

21 oct. Frégate à hél. *Duchayla*, commandée provisoirement par M. Franchet, commandant en chef, ven. de Nouméa le 1. jour.

28 oct. Frégate à hélice *Adrienne*, portant le pavillon du contre-amiral Clouë, commandée par M. Veyrac, capitaine de vaisseau.

16 sept. Transport à voiles *Cheveret*, commandé par M. Gardeschi-Prestet, lieutenant de vaisseau.

22 oct. Aviso à bâbord *D'Entrecasteaux*, commandé par M. Prouhet, lieutenant de vaisseau.

22 oct. Aviso à bâbord *Léonidas Piquet*, commandé par M. Marc Saint-Hilaire, lieutenant de vaisseau.

25 oct. Transport à roues *Dorey*, commandé par M. de Saussac, lieutenant de vaisseau.

## DE COMMERCE.

3 oct. Frégate marchande française *Quintette*, de 318 ton., cap. David.

25 oct. Grel. anglaise *John Burgoine*, de 111 ton., cap. Dunn.

**Paquebots-Poste Français.****COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.****Service de Saint-Nazaire à Coton-Aspinwall**

AVEC ESQUALES A FORT-BRÉ-FRANCE (MARTINIQUE) ET A SAINTE-MARIE (ÉTATS-UNIS DE GUYANE).

Correspondances à l'île de Panama avec les Paquebots des compagnies desservant l'Amérique Centrale et le Pacifique.

Départs de Saint-Nazaire le 8 de chaque mois.

Et à ASPINWALL le 8.

Billets de passage et renseignements directs de Saint-Nazaire à San Francisco et réciprocement.

**Prix du passage**

De San Francisco à Saint-Nazaire et vice versa, non compris le transit de l'île de Panama.

Dollars.

Principales cabines, chambres extrêmes..... 217 50

Principales cabines, chambres intérieures..... 211 50

Secondes..... 262 75

Entrepost..... 174 87

Déduction de 33 pour 100 sur les billets d'aller et de retour bons pour une année.

S'adresser à San Francisco :

A M. ELDRIDGE, Agent de la Pacific Mail S. S. Co., pour délivrance des billets et renseignements ;

A M. ABEL GUY, correspondant de la Compagnie Générale Transatlantique, pour renseignements et informations.

**Compagnie de la Malte du Pacifique.****DE SAN FRANCISCO A NEW-YORK.****Transport de la Malte des États-Unis.**

Quitte le wharf de la rue Polson à 11 heures du matin, aux dates suivantes pour PANAMA, correspondant, par le chemin de fer de Panama, avec un des steamer de la Compagnie de la Côte du Pacifique WALL pour NEW YORK :

Les 10, 18 et 26 de chaque mois de 36 jours.

Lé 10, 18 et 26 de chaque mois de 31 jours.

Les départs du 18 et 19 correspondent avec le steamer de la Compagnie française transatlantique pour Saint-Nazaire, et le steamer anglais pour l'Amérique du Sud.

Les départs de la P. B. & Compagnie pour l'Amérique Centrale.

Li assuré pour toute la traversée aux passagers de cabine. Bagage enregistré pour le voyage — 100 livres allouées à chaque adulte.

Un chirurgien expérimenté toujours à bord. Soins et médecines administrées sans frais.

Une consultation quotidienne pour Liverpool par la "Jemina Line" peuvent être obtenus à l'office de la P. M. S. S. Co., à San Francisco.

Quand les 10, 18 et 26 tombent un dimanche, les vapeurs partent le samedi qui précède ; quand le 18 tombe un dimanche, les vapeurs partent le lundi suivant.

Le steamer quittant San Francisco le 10, touche à Manzanillo. Touchent nous à Acapulco.